



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ORNITHOLOGIQUES
DE LA RÉUNION

Les oiseaux de La Réunion : une richesse à protéger

Allon protèz nout zarlor :
nout bann zoizo péï

L'ASSOCIATION

Qui sommes-nous ?

La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion est une association à but non lucratif, de type Loi 1901. Créée en 1997, elle compte entre 250 et 400 adhérents selon les années.

OBJECTIFS

- Promouvoir les connaissances en ornithologie
- Favoriser la conservation de l'avifaune indigène de La Réunion et de ses habitats
- Sensibiliser le public à la protection de l'environnement dont les oiseaux sont une composante essentielle
- Être l'interlocuteur privilégié des aménageurs et des gestionnaires du milieu naturel pour toutes les questions relatives à l'avifaune

Chiffres-clés

1997



Création

890 k€



Budget annuel de fonctionnement

53 670



Animaux recueillis depuis 1997

3 000



Oiseaux recueillis chaque année au Centre de sauvegarde

Les agréments

La SEOR, en tant qu' Association de Protection de l'Environnement, est agréée depuis 2002 par la Préfecture pour ses missions de protection de l'environnement. Elle coordonne des actions locales sur la biodiversité et peut agir en justice pour des préjudices environnementaux. Son Centre de sauvegarde de la Faune Sauvage, agréé depuis 2008 par la préfecture et membre de l'UFCS*, est habilité depuis 2019 pour le transit des animaux domestiques et nouveaux animaux de compagnie, grâce à une équipe qualifiée.

*Union nationale des centres de sauvegarde de la faune sauvage



LES PÔLES D'ACTIVITÉS



La vie associative



122
observateurs
déclarés
en 2023



L'association en quelques chiffres

11 962



Heures de
mobilisation
citoyenne
en 2023

260



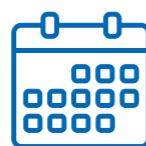
Adhérents
en 2023

24



Salariés
en 2023

5



Conseils
d'Administration
en 2023

114



Réunions et
rencontres
en 2023

Études & expertise

Soutien à la gestion d'espaces naturels

La SEOR collabore régulièrement ou ponctuellement avec des gestionnaires d'espaces naturels, afin d'apporter son expertise sur l'avifaune. Cela consiste à déployer des opérations d'inventaires ou de suivis, destinés à disposer d'un état initial ou d'évaluer les effets des mesures de gestion entreprises.

Impacts de travaux et d'aménagements

La SEOR est régulièrement impliquée dans les projets de chantiers ou d'aménagements susceptibles d'impacter les oiseaux protégés. Elle intervient souvent dès les études d'impact environnemental pour recommander des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation, et peut être chargée de les mettre en œuvre. Cette participation aide à minimiser les effets négatifs sur l'avifaune. La SEOR est également consultée pour les projets d'installations classées, afin d'apporter son expertise sur les éclairages qui pourraient nuire aux Pétrels.

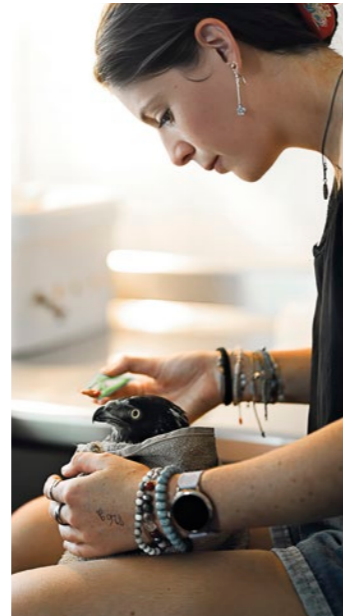


Le centre de sauvegarde de la faune sauvage

Avifaune indigène

La SEOR prend en charge chaque année plus de 3000 oiseaux en détresse à La Réunion, principalement des oiseaux marins désorientés par la pollution lumineuse ou victimes de collisions et de braconnage. Elle soigne aussi des chauves-souris blessées. Un réseau de postes-relais et de bénévoles achemine les animaux vers son centre de soins de Saint-André, permettant de relâcher 85 % des oiseaux dans leur milieu naturel.

11 962 heures
de bénévolat
en 2023



+ de 50 espèces
différentes
prises en charge



Animaux et «Nouveaux animaux de compagnie» (NAC)

En 2019, la SEOR a ouvert un centre de transit pour animaux domestiques et Nouveaux Animaux de Compagnie (hors chiens, chats et animaux de ferme) afin de limiter les risques d'espèces envahissantes dues à des abandons. Ce centre dispose d'installations spécifiques pour éviter la transmission de maladies à la faune locale. Les animaux identifiés sont rendus à leur propriétaire en règle ou confiés à des familles d'accueil sous conditions strictes.

Les postes relais

Dans le but d'optimiser la prise en charge des animaux signalés en détresse, le centre de soins de la SEOR travaille avec plusieurs postes relais, dont principalement les casernes du SDIS, les cliniques vétérinaires et la Police Nationale.

Les différents postes relais sont présents sur toute l'île et permettent l'accueil temporaire des animaux au sein de leurs locaux en attendant la venue d'un bénévole.

Les bénévoles

Afin de permettre une prise en charge rapide et efficace des animaux sauvages déposés au sein des postes relais, les salariés forment des bénévoles à diverses missions. Les bénévoles participent aux activités de soins, de rapatriements, d'entretien et de prise en charge d'animaux en détresse.



La conservation des espèces

Le Tuit-tuit

Le Tuit-tuit, oiseau endémique de La Réunion vivant sur le massif de La Roche Écrite, est en danger critique d'extinction. Sa population, limitée à quelques couples dans les années 2000, a progressé grâce à la SEOR, qui mène des actions de dératisation et lutte contre les prédateurs. En 2022, plus de 50 couples étaient recensés, mais l'espèce reste vulnérable en raison de son habitat restreint.

OBJECTIF 1

Lutter contre les prédateurs sur 1200 ha

OBJECTIF 2

Suivre et protéger 50 couples



Espèce endémique de La Réunion classée en danger critique d'extinction

La lutte contre les prédateurs

En 2023, la SEOR a mobilisé 166 bénévoles pour lutter contre la prédation des rats menaçant le Tuit-Tuit, traitant 1 204 hectares, dont 25 par drone.

Cependant, des retards administratifs et des contraintes logistiques ont compliqué l'intervention, tandis que l'extension des zones à protéger réduit l'efficacité des traitements.

Par ailleurs, un dispositif de piégeage des chats haret a été déployé sur le massif des Lataniers, mais seuls 2 chats ont été capturés en 2023, et 6 sur l'ensemble du programme LIFE BIODIV'OM, malgré 8 000 jours de piégeage. Ces résultats montrent la nécessité d'améliorer les stratégies de lutte contre ces prédateurs.

En 2024, la population de Tuit-Tuit est estimée entre 145 et 180 individus sur environ 2 050 hectares.



Le Papangue

Le Busard de Maillard, ou Papangue, est le seul rapace endémique de La Réunion et est classé « en danger d'extinction », avec une population réduite de 40 % en 20 ans. Ses principales menaces sont l'intoxication due aux raticides, les collisions avec les infrastructures et les véhicules. Un Plan National d'Actions a été lancé en 2022 pour sa conservation, avec la SEOR en charge de plusieurs mesures.

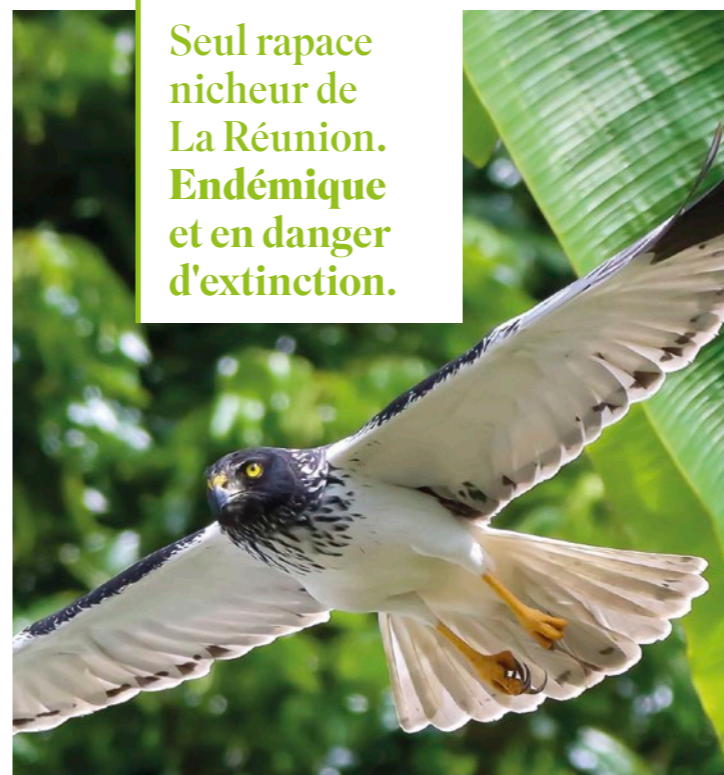
Les missions

Les actions à réaliser sont multiples : améliorer la lutte contre les rongeurs, diminuer les risques de collisions avec les infrastructures routières et énergétiques, protéger les habitats, lutter contre le braconnage, améliorer les soins et sensibiliser.

Ces actions mobilisent de nombreux acteurs et les amènent à repenser leurs pratiques vers une transition écologique.



Seul rapace nicheur de La Réunion. Endémique et en danger d'extinction.



Suivi et protection du Papangue

Deux nouveaux projets entrant dans le champ du PNA ont été impulsés au cours de l'année de 2023 : IPOCOP et RatEx. Depuis le 1er juillet 2023, la SEOR conduit le projet « Indices Populationnels pour la Conservation du Papangue » (IPoCoP) avec 3 sujets d'études importantes :

- 1 les couples reproducteurs et l'état de santé de la population ;
- 2 le risque potentiel des collisions avec le réseau électrique et les éoliennes ;
- 3 les données spatialisées pour favoriser une prise en compte ciblée des enjeux de préservation de l'espèce.

Perspectives futures

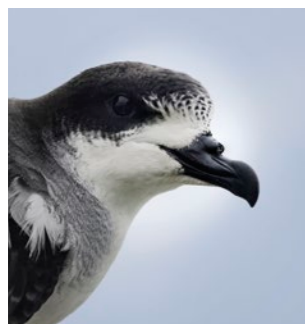
Le projet RatEx, en complément du programme IPOCOP, vise à évaluer et limiter les risques des rongeurs et des rodenticides pour le Papangue. En 2024, un recensement de la population a été effectué avec 115 volontaires, et une veille sanitaire est en cours pour évaluer la santé des individus, avec des analyses prévues début 2025.

La conservation des espèces

Les Pétrels et Puffins

La Réunion abrite deux espèces endémiques de Pétrels, le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon, ainsi que deux espèces de puffins. Leur survie est menacée par des prédateurs introduits (rats, chats) qui s'attaquent aux œufs et poussins, et par la pollution lumineuse, qui désoriente les jeunes oiseaux. La SEOR soigne les oiseaux échoués, elle a ainsi sauvé plus de 44 000 Pétrels et puffins. Ils sont aussi menacés par les collisions avec des câbles aériens, que la SEOR cherche à réduire.

Plus de
44 000
Pétrels et
puffins
sauvés



↑ Pétrel de Barau
Endémique



↑ Pétrel Noir de Bourbon
Endémique



↑ Puffin Tropical
Indigène



↑ Puffin du Pacifique
Indigène

Accompagnement des gestionnaires de parcs d'éclairage

La SEOR a recensé plus de 45 000 échouages de Pétrels et puffins liés à la pollution lumineuse, identifiant les zones prioritaires d'intervention. Depuis 2015, la géolocalisation permet de cibler les éclairages à modifier. Sans action, plus de 80 000 échouages supplémentaires pourraient survenir d'ici 2050, rendant la lutte contre cette pollution essentielle et urgente.

Réseau de suivi de la pollution lumineuse



Dans le projet POLLUM, la SEOR et le CNRS installent des photomètres connectés sur l'île pour surveiller en temps réel la pollution lumineuse. Ces appareils transmettent des données via wifi, permettant d'analyser son évolution par secteur et d'évaluer l'efficacité des mesures de réduction.

+ D'INFOS : pollum.re

Réduction de l'impact des travaux de nuit

La SEOR recommande des ajustements sur la couleur, l'orientation et les horaires des éclairages nocturnes pour réduire la pollution lumineuse. Un calendrier annuel adapte ces préconisations aux périodes de vol des Pétrels et puffins ainsi qu'aux phases lunaires.

Les nuits sans lumières

Chaque avril, l'éclairage public est éteint un mois pour sensibiliser à la pollution lumineuse et protéger les jeunes Pétrels, qui risquent de s'échouer en étant attirés par les lumières artificielles.

Charte Nature&Nuit

La SEOR a participé à la création de la charte Nature&Nuit, qui encourage un éclairage respectueux de la biodiversité. Elle valorise les lieux respectant des critères spécifiques (température de couleur, orientation, puissance) afin de limiter leur impact sur la faune.

+ D'INFOS : natureetnuit.re

La sensibilisation à l'environnement



Connaître pour protéger

Chaque année, la SEOR intervient auprès de plusieurs milliers de personnes, essentiellement des enfants, afin de leur faire découvrir le monde des oiseaux de La Réunion.

3 Axes d'acquisition

- 1 Le savoir**
Acquérir des connaissances sur une thématique et sur notre environnement.
- 2 Le savoir-être**
Apprendre à observer, apprendre à respecter, s'émerveiller de ce qui nous entoure.
- 3 Le savoir-faire**
Apprendre à organiser de l'information, appliquer une méthodologie et exploiter les informations recueillies grâce à celle-ci.

“ On ne protège que ce qu'on aime; on n'aime que ce qu'on connaît. ”



Les refuges LPO Péi



OBJECTIFS

- Agir en faveur de la biodiversité
- S'engager à préserver et protéger la nature
- Réduire son impact sur l'environnement
- Créer des conditions propices à l'installation de la faune et la flore
- Augmenter la surface de nature préservée à La Réunion

Héberger un refuge de la biodiversité

À La Réunion, la SEOR représente la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) France et adapte son programme aux spécificités de l'île. Depuis 1921, l'association propose le programme « Refuges LPO » pour agir en faveur de la biodiversité.

Un Refuge LPO peut être un terrain public (parc, espace vert) ou privé (jardin, balcon...). Le propriétaire s'engage à protéger la nature en créant un espace favorable aux espèces locales et en réduisant son impact sur l'environnement. Cela implique de suivre la Charte des Refuges et d'appliquer 15 gestes simples pour préserver la biodiversité.

Charte Refuges

La Charte Refuges LPO engage moralement le propriétaire ou le gestionnaire du terrain à protéger la nature de celui-ci. Elle est commune aux particuliers, entreprises, collectivités et établissements.

En créant un Refuge LPO Péi, le volontaire sera apte à accueillir, protéger et favoriser la nature chez lui. Pour cela, il exclura la chasse et la pêche et s'engagera à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages.
- Préserver le refuge de toutes les pollutions.
- Réduire son impact sur l'environnement.

+ D'INFOS : refuges.seor.fr



REJOIGNEZ-NOUS DEVENEZ MÉCÈNE



Pourquoi devenir mécène ?

Soutenir la SEOR, c'est participer activement à la sauvegarde de ce patrimoine naturel unique, tout en sensibilisant les générations futures aux enjeux environnementaux.

Les entreprises peuvent soutenir la SEOR par le mécénat, en offrant des financements, des prestations ou du matériel. En échange, la SEOR peut sensibiliser les employés à l'avifaune ou afficher le logo de l'entreprise.



À quoi ça sert ?

Votre mécénat permettra de financer :

- Des programmes de conservation pour les espèces menacées.
- Des actions de sensibilisation auprès des écoles, entreprises et collectivités pour impliquer les habitants de La Réunion dans la protection de l'environnement.
- Le soin et la réhabilitation des oiseaux blessés dans le centre de sauvegarde de la SEOR.
- Des projets de recherche pour mieux comprendre et protéger la faune locale.
- Des solutions durables pour répondre aux défis environnementaux actuels, tels que la pollution lumineuse, les collisions, ou encore la destruction des habitats naturels.

+ D'INFOS : seor.fr



La SEOR est agréée 1% for the planet, gage de fiabilité et de concordance des valeurs.



Avantages

Être mécène de la SEOR, c'est également associer votre image à des valeurs fortes de protection de l'environnement, une démarche valorisante et engageante pour votre entreprise ou en tant que citoyen engagé. Cet échange apporte également de la visibilité pour l'entreprise sur tous les supports possibles de la SEOR.

Valoriser votre engagement sociétal

Être mécène de la SEOR associe votre nom ou celui de votre entreprise à des valeurs fortes : protection de l'environnement, engagement pour l'avenir et soutien à des causes d'intérêt général. Cet engagement renforce votre image auprès de vos partenaires, clients ou collaborateurs, en montrant que vous êtes un acteur actif dans le développement durable.

Bénéficier d'avantages concrets

En devenant mécène, vous accédez à des avantages fiscaux, avec des déductions sur vos dons. La SEOR vous associe également à ses actions en vous offrant une visibilité dans ses communications (site internet, événements, publications), et vous invite à participer à des activités privilégiées, comme des visites sur le terrain ou des rencontres avec ses équipes. Les dons sont déductibles à 66 % de l'impôt sur les sociétés.

Ex : Lorsque vous faites un don de 1000 €, votre don ne vous coûte que 400 €.

S'IMPLIQUER DANS NOS ACTIONS

FAÎTES UN DON



Dons

La SEOR ne reçoit pas de subventions permanentes et doit chercher des financements via des appels à projets. Les fonds obtenus sont souvent temporaires et conditionnés à des missions spécifiques. Pour faire face aux imprévus, l'association doit disposer de fonds propres, complétés par les cotisations et dons, dont 66 % sont déductibles des impôts.

Pour aider la SEOR, il est possible de participer à différents niveaux avec des dons :

- Dons financiers : Votre contribution aide à financer les soins aux oiseaux blessés, les programmes de conservation et les actions de sensibilisation.
- Dons réguliers (tous les mois) : En devenant donateur régulier, vous soutenez durablement les projets de la SEOR.
- Dons matériels : Vous pouvez offrir des équipements ou du matériel utile pour les missions sur le terrain.

DEVENEZ BÉNÉVOLE



Participer au réseau de sauvetage

La SEOR, pour prendre en charge plus de 3 000 oiseaux chaque année, s'appuie sur un réseau de bénévoles dans toute l'île, recherchant différents profils pour le transport, le diagnostic, les soins et le relâcher.



Défendre la protection des oiseaux

La SEOR cherche des bénévoles pour sensibiliser le public aux menaces sur la biodiversité à travers des animations et des stands lors de manifestations, afin de partager sa passion pour la nature et l'environnement.



S'impliquer dans les suivis de l'avifaune

La SEOR mène des études et suivis de l'avifaune à La Réunion, encourageant les contributions via la plateforme www.faune-reunion.fr et recrutant des observateurs pour des actions comme le comptage des Papanges ou le baguage des passereaux.

+ D'INFOS : seor.fr

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à la SEOR, c'est être informé en priorité sur ses actions, échanger avec d'autres passionnés et accéder à des activités nécessitant autorisations et assurances, comme le soin aux espèces protégées.

C'est aussi affirmer son engagement pour la cause des oiseaux. Le poids de la SEOR face aux décideurs dépend du nombre de ses membres : plus ils sont nombreux, plus son influence est forte.

Comment adhérer ?

En ligne

Le plus simple est l'adhésion et le paiement en ligne sur helloasso.com



Par courrier

Remplissez le formulaire disponible sur seor.fr et retournez-le au 13 ruelle des Orchidées 97440 Saint-André, accompagné d'un chèque.

Sur place

Vous pouvez également vous rendre à nos locaux de Saint-André entre 9h et 16h pour remplir le formulaire sur place et régler en espèces ou par chèque.



“ Plus nous serons nombreux,
mieux nous serons entendus ! ”

Merci à tous nos soutiens.

“

**Vous devez être le changement que
vous voulez voir dans ce monde.**

Gandhi




SEOR

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ORNITHOLOGIQUES
DE LA RÉUNION

13 ruelle des Orchidées
97440 | Saint-André

T : 0262 20 46 65

seor.fr

SEOR, Société d'études ornithologiques de La Réunion.  Ne pas jeter sur la voie publique.
Réalisation : Agence Tandem. Impression : Nouvelle Imprimerie Dionysienne. © Crédits
photographiques : AdobeStick, Alexandre Boyer, Association Art Situ, Anaïs Garconnet, Léo
Chevillon, Maxime Loubon, Stéphanie Dalleau, Le Quotidien, Fontaine Xavier, Sarah Caceres
& Jean-Noël Jasmin, Jaime Martinez, Nicolas Laurent